

Fiche d'inscription stage d'équitation

Informations Cavalier(e) :

Nom : Prénom :

Age :

PASSAGE DE GALOP : oui - Galop Non Nº licence :

Dans le cas d'un passage de galop pendant le stage, merci de bien vérifier qu'une licence FFE est en cours de validité. Sans cela nous serons dans l'incapacité de valider l'examen.

Dans le cas d'une première inscription au club, merci de renseigner :

Adresse :

Date de naissance :

Mail : Tél. :

Niveau équestre : Débutant Galop1 Galop2 Galop3 Galop4 Galop5 Galop6 Galop7

Stage

Dates de stages souhaitées (à confirmer par le centre équestre) :

JOUR	Lundi 16/02	Mardi 17/02	Merc. 18/02	Jeudi 19/02	Vend. 20/02
	<input type="checkbox"/>				
AM	<input type="checkbox"/>				

JOUR	Lundi 23/02	Mardi 24/02	Merc. 25/02	Jeudi 26/02	Vend. 27/02
	<input type="checkbox"/>				
AM	<input type="checkbox"/>				

Modalités d'inscription

INSCRIPTION ET MODALITES DE REGLEMENT : L'inscription à l'un des stages **implique l'acceptation du règlement intérieur** et l'acceptation du paiement du montant total du prix du stage, payable durant le stage. La réception de la fiche d'inscription n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles et en fonction du planning.

L'inscription à un stage n'étant possible qu'en demi-journée, le centre équestre est fermé le midi. Si les cavaliers souhaitent rester sur le temps de fermeture du club, il le fait sous son entière responsabilité ou sous la responsabilité de son tuteur légal.

De plus, pour rappel :

- Le centre équestre est **fermé de 12h à 14h** durant les vacances scolaires, la direction décline toute responsabilité en cas d'accident durant cette période et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des agissements des personnes présentes sur les temps de fermeture.
- **Il est INTERDIT de sortir les chevaux et poneys des boxes et stabulations sans la présence et l'autorisation d'un responsable.** Il est demandé aux personnes présentes sur le temps de fermeture du midi de laisser les chevaux et poneys se reposer.
- Le club house est mis à la disposition des cavaliers qui souhaitent manger au centre équestre le midi, ils sont tenu de le garder propre et de nettoyer leur espace de repas le cas échéant.

Droit à l'image

Le centre équestre de Sainte Croix Hague se réserve le droit à des fins promotionnelles de prendre, détenir et diffuser les images (photos, vidéos...) faites pendant les stages sous quelque forme de support que ce soit, tant par procédé photographique que par enregistrement audios ou vidéos. Les images sont acquises définitivement au profit du centre équestre quelle que soit la période d'utilisation de cette image et sans aucun paiement.